

CONSEIL DE QUARTIER MONNAIE

Réunion du mercredi 7 juin 2023

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Ile de France, en date du lundi 22 mai 2023, les membres du Conseil de Quartier Monnaie se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles FLOBERT, le mercredi 7 juin 2023 à 18h30.

Etaient présents :

1^{er} collège (Élus et Personnalités Qualifiées) :

Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire, Président ;

Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement.

2^e collège (Associations) :

Monsieur Laurent ALLARD (Association des parents d'élèves de l'école Jardinnet) ;

Madame Marie-Antoinette RIVET (Solidarité Nouvelle pour le Logement).

3^e collège (Habitants) :

Madame Delphine ESSERTEL, membre titulaire ;

Madame Patricia AURIAU, membre titulaire ;

Madame Ginette JAUREGUIBERRY, membre suppléant.

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Madame Agnès CAPORAL, Personnalité Qualifiée donne son pouvoir à Monsieur Charles FLOBERT, Président du Conseil de Quartier.

Madame Alix CANNAMELA, représentante de l'association « SOS Bruit Paris 6^e » donne son pouvoir à Patricia AURIAU, membre titulaire.

Étaient excusés :

1^{er} collègue :

Monsieur Hugues ANSELIN, Personnalité Qualifiée.

2^e collègue :

Monsieur Claude GUTIERRES (Avenir Quartier Latin).

3^e collègue :

Monsieur Vincent ROUXEL, membre titulaire ;

Monsieur Pierre ZAWIERUCHA, membre titulaire ;

Monsieur Pascal SCHUSTER, membre suppléant ;

Monsieur Amaury DE MENTHIERE, membre suppléant ;

Monsieur Michel LERNOU, membre suppléant.



Introduction :

Le Président remercie les membres du Conseil de leur présence.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Il rappelle l'ordre du jour :

- 1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 8 mars 2023 ;
- 2/ Intervention d'un membre de la Police Nationale ou de la Police Municipale pour une remontée des informations des membres du Conseil de Quartier ;
- 3/ Retour sur la marche exploratoire du 19 avril (cendriers de rue, fresques de l'artiste C215, dispositif anti-urine), approbation du travail effectué par Laurent ALLARD ;
- 4/ Budget participatif 2023 : liste des projets pour le 6^e ;
- 5/ Information sur le Vide-greniers des Conseils de Quartier ;
- 6/ Information sur les travaux du pont des Arts ;
- 7/ Questions diverses (Signalétique au sol pour les écoles St André des arts et renforcement de la signalisation angle Jardinnet).

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 8 mars 2023

Le procès-verbal de la séance du 8 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

2/ Intervention d'un membre de la Police Nationale ou de la Police Municipale pour une remontée des informations des membres du Conseil de Quartier

Le Président rappelle qu'il a souhaité inviter le chef de la Police Municipale pour le 6^e arrondissement afin de faire un point sur la sécurité du quartier Monnaie. Il rappelle que c'est un travail difficile et qu'il y a environ 1000 procès-verbaux par semaine. Il remercie Etienne JEAN-ALPHONSE de sa présence et lui donne la parole.

Etienne JEAN-ALPHONSE, chef de la division 6^e de la Police Municipale indique tout d'abord que cette dernière a été créée le 1^{er} janvier 2022. Il précise qu'il y a un chef de division par arrondissement dont les missions diffèrent de la Police Nationale en charge quant à elle de l'ordre public. Ainsi la Police Municipale agit sur la tranquillité publique entre 7h et minuit. Elle a pour principales missions la sécurisation des établissements municipaux, la prévention et la verbalisation. Il ajoute qu'elle a également un rôle d'accompagnement des personnes les plus fragiles notamment les enfants avec la sécurisation des 19 points école et les seniors à leur demande pour effectuer certains trajets.

Il indique par ailleurs que le nombre le plus important de verbalisation concerne le quartier Monnaie avec par exemple 59 procès-verbaux pour des problèmes de dépassement de terrasse. Il précise que les infractions routières sont nombreuses à être sanctionnées. Il signale qu'il n'y a pas de politique de chiffre à Paris et qu'ils échangent en amont avec les propriétaires récalcitrants avant de verbaliser. Il

explique qu'une charte spécifique pour la rue de Seine s'ajoutera très prochainement au règlement des étalages et des terrasses.

Delphine ESSERTEL fait part du bon fonctionnement de l'application « Dans ma rue » qui sert à signaler certaines nuisances (tags, nuisances sonores, circulation, terrasses etc.). Elle demande si la Police Municipale reçoit ces alertes ? Etienne JEAN-ALPHONSE répond positivement et indique que ses services transmettent également les demandes aux services compétents. Delphine ESSERTEL souhaite savoir si les points « Totem » permettant aux habitants de rencontrer la Police Municipale vont changer de lieu. Etienne JEAN-ALPHONSE rappelle qu'il y a actuellement deux points « Totem » dans l'arrondissement, un place Saint-André des Arts et un place Laurent Terzieff et Pascale de Boysson. Il précise que la Police Municipale est également présente le dimanche au marché Raspail. Il indique que ces points changent tous les 6 mois. Concernant les jours et horaires il suffit de flasher le QR Code affiché sur le « Totem ».

Le Président indique que pour le moment, il ne constate pas de réel problème au niveau des débordements de terrasse. Il interroge Etienne JEAN-ALPHONSE au sujet de la sécurité routière. Celui-ci signale que la verbalisation est importante dans ce domaine qui comprend le stationnement gênant, la circulation sur la voie des bus, les places réservées, le contrôle des vignettes ainsi que les vélos et trottinettes sur les trottoirs. Marie-Antoinette RIVET ne souhaite pas que ses petits enfants se déplacent en trottinette sur la route à cause de sa dangerosité, elle demande si de fait ils s'exposent à une amende ? Etienne JEAN-ALPHONSE répond que les enfants ont le droit de circuler sur le trottoir lorsque ce ne sont pas des trottinettes électriques.

Patricia AURIAU signale la présence d'enfants à la rue le soir boulevard Saint-Germain. Etienne JEAN-ALPHONSE indique qu'il y en a moins qu'avant et rappelle que la mendicité avec enfants est interdite. Lorsque le problème se pose, plusieurs unités doivent intervenir : la DPMP, l'UASA, le Parquet et l'aide sociale à l'enfance. Le Président invite les Conseillers à alerter la Direction de la Propreté lorsqu'ils remarquent un matelas abandonné sur le trottoir afin qu'il soit rapidement enlevé pour éviter qu'il soit squatté.

Etienne JEAN-ALPHONSE signale que la Police Municipale reste très présente et vigilante dans le secteur de la passerelle des arts pour sécuriser les touristes face aux arnaques à la signature. Le Président précise qu'une fois arrêtés les protagonistes sont remis à la Police Nationale. Etienne JEAN-ALPHONSE ajoute que la Police Municipale a un armement classique comprenant le tonfa, les menottes et la bombe lacrymogène et que ses agents se déplacent à pied, en vélo et en voiture.

Le Président et l'ensemble des Conseillers remercient le Chef de la Police Municipale du 6^e pour son intervention et son écoute.

3/ Retour sur la marche exploratoire du 19 avril (cendriers de rue, fresques de l'artiste C215, dispositif anti-urine), approbation du travail effectué par Laurent ALLARD

Le Président rappelle qu'une marche exploratoire s'est déroulée le 19 avril dont l'objectif était d'une part de sélectionner les supports (armoires EDF, boîtes aux lettres) pour les fresques de l'artiste C215

puis d'identifier les potelets marrons pour y fixer des cendriers de rue et enfin choisir des endroits pertinents pour installer des dispositifs anti-urines. Il remercie vivement Laurent ALLARD qui a réalisé un photo-montage très intéressant de cette marche exploratoire.

Concernant le projet de fresques de l'artiste C215, les Conseillers échangent et se mettent d'accord pour les adresses d'armoires EDF suivantes et citent le nom de la personnalité retenue :

- 120 boulevard Saint-Germain côté trottoir : Sarah BERNHARDT ;
- 2 place Saint-Michel côté place : Pablo PICASSO ;
- 10 place Saint-Michel (la boîte aux lettres) : Sophie GERMAIN ;
- 118 boulevard Saint-Germain côté rue Danton : Charles BAUDELAIRE.

Au sujet des dispositifs anti-urine, les Conseillers s'accordent pour en installer deux afin de tester leur efficacité avant d'en déployer davantage. Les adresses retenues sont le 5 rue des Poitevins et le 22 rue Serpente.

Par ailleurs, les Conseillers échangent et approuvent la commande de 8 cendriers de rue qui seront fixés sur les potelets marrons à boule blanche et citent les adresses retenues :

- 11-13 place Saint-Michel ;
- 14 rue Hautefeuille ;
- 116 boulevard Saint-Germain ;
- 132 boulevard Saint-Germain (côté rue de l'Ancienne Comédie) ;
- 1 rue de Buci (face au 1 rue de l'Ancienne Comédie) ;
- 53 rue Saint-André des Arts ;
- 3 Bis rue de l'Éperon / 22 rue Suger ;
- Place Saint-André des arts, face au 2 rue Danton.

4/ Budget participatif 2023 : liste des projets pour le 6^e

Le Président donne la parole à la Coordinatrice afin qu'elle fasse un point sur l'édition 2023 du Budget participatif.

Elle rappelle que la Commission ad hoc du 6^e arrondissement s'est déroulée le jeudi 25 mai et a permis d'arrêter la liste définitive des projets qui seront soumis au vote des Parisiens du 7 au 26 septembre 2023. Elle cite ensuite les 5 projets retenus et précise leur coût :

- « Pour un 6^e arrondissement plus vert » déposé au nom du Conseil de Quartier Notre-Dame des Champs » (475 000 euros) ;
- « Création d'un parc canin et amélioration de celui du jardin des Grands Explorateurs » 50 000 euros ;
- « Dotation aux écoles et aux crèches de solution de fraîcheur » (370 000 euros) ;
- « Création d'une bagagerie solidaire » (285 000 euros) ;
- « Restauration des peintures des chapelles Sainte-Geneviève et Saint-Vincent de Paul de l'église Saint-Sulpice » (550 000 euros).

Elle fait part à Laurent ALLARD à l'initiative du projet de jardinage pour les écoliers Saint-Benoit et Jardinnet au square Gabriel Pierné compris dans le projet global « Pour un 6^e arrondissement plus vert » de l'avis défavorable rendu par la Direction des Espaces Verts. Elle annonce que la DEVE en lien avec le Maire du 6^e a proposé le square Honoré Champion comme nouveau lieu pour la réalisation de ce projet. Laurent ALLARD est satisfait de cette nouvelle proposition. Le Président indique que le Maire et lui-même appuient cette demande.

5/ Information sur le Vide-greniers des Conseils de Quartier

La Coordinatrice annonce que les inscriptions pour participer au Vide-greniers des Conseils de Quartier se déroulent du 1^{er} au 30 juin 2023. Elle rappelle que ce dernier aura lieu le dimanche 17 septembre sur la place Saint-Sulpice et qu'il est réservé aux habitants du 6^e arrondissement.

6/ Information sur les travaux du pont des Arts

Le Président annonce que les travaux du pont des Arts ont débuté et qu'actuellement ils commencent le platelage. Il rappelle que le vote d'un vœu en séance du Conseil de Quartier Monnaie puis du Conseil d'Arrondissement a permis d'accélérer sa rénovation.

7/ Questions diverses (signalétique au sol pour les écoles St André des Arts et renforcement de la signalisation angle Jardinnet).

Le Président annonce qu'il a écrit à la Direction de la Voirie afin de renforcer la sécurité de la rue de l'Éperon en posant un marquage au sol.

Le Président propose aux Conseillers d'accorder une aide de 500 euros à l'association des parents d'élèves de l'école Jardinnet pour leur permettre d'acheter du matériel pour fabriquer une boîte à livres. Les Conseillers approuvent à l'unanimité cette dépense.

Patricia AURIAU signale que la rue Jacques CALLOT va être requalifiée et refaite. Elle précise que cette dernière ne sera pas piétonnisée à la demande du Maire du 6^e.

Marie-Antoinette RIVET demande où elle peut se procurer des paniers marrons pour trier ses bio-déchets. Le Président répond qu'il faut contacter la Direction de la Propreté.

L'ordre du jour étant épuisé, Charles FLOBERT lève la séance à 20h10.



Charles FLOBERT

Président du Conseil de Quartier